

Table des matières

Introduction	5
Préambule	
Notions introductives	8
Les systèmes religieux	10
Les religions antiques	14
Histoire du paysage religieux en Suisse	16
Répartition des principales religions	20
Le judaïsme	
Les fondements	24
Textes sacrés et diaspora	26
Fêtes et pratiques	28
Les judaïsmes	30
Le judaïsme en Suisse	32
Le christianisme	
Jésus et le judaïsme	36
Les débuts du christianisme	38
La doctrine au fil des siècles	40
Pratique et évolution actuelle	42
Le christianisme en Suisse	44
L’islam	
Origines et textes sacrés	48
Expansion et schismes	50
Rites et pratiques	52
L’islam dans le monde	54
L’islam en Suisse	56
L’hindouïsme	
Origines et textes sacrés	60
Le divin	62
L’être humain	64
Pratique et évolution actuelle	66
L’hindouïsme en Suisse	68
Le bouddhisme	
Bouddha	72
Courants et expansion	74
Principes	76
Pratiques	78
Le bouddhisme en Suisse	80
Autres mouvements religieux en Suisse	
Mouvements évangéliques	84
Mouvements chrétiens minoritaires	86
La religion populaire	88
Et les «sectes»?	90
Annexes	
Glossaire	94
Index	102

Notions introductives

La religion se définit comme un ensemble de croyances, de règles morales et de pratiques culturelles qui régissent les rapports avec le divin.



La religion n'est pas perçue comme une réalité en soi, mais au travers de ses développements historiques. Elle ne peut être considérée indépendamment de son contexte : par exemple, le christianisme de l'Antiquité ne peut être considéré sans tenir compte du contexte sociopolitique de l'empire romain.

Regards sur le religieux

- L'**approche théologique** aborde la question religieuse à partir des textes sacrés et des dogmes* d'une tradition en particulier. Elle est encadrée par les croyances propres à chaque religion et aborde dès lors le phénomène religieux tel qu'il se présente au sein même de la tradition en question.
- L'**approche des sciences des religions** n'est pas conditionnée par les postulats des traditions qu'elle décrit. Elle perçoit le religieux comme une facette de la culture et utilise des outils issus des sciences sociales pour comprendre les phénomènes religieux : anthropologie, histoire, sociologie, psychologie, etc.

Le mot « religion »

- Le mot « religion » a deux origines étymologiques différentes :
 - pour Cicéron*, le terme provient du verbe latin *relegere* (recueillir scrupuleusement, prendre soin), dont le sens est de s'occuper d'une entité divine et de lui rendre un culte ;
 - au III^e siècle, des auteurs chrétiens font découler le mot « religion » du verbe latin *religare* (relier), accentuant ainsi l'idée de relation entre les hommes et le divin.
- Le concept de religion est issu de l'histoire culturelle de l'Occident et il est fortement imprégné par des représentations chrétiennes. On lui associe généralement différents éléments typiquement chrétiens, comme l'importance de la foi ou la présence d'une doctrine. Ce concept n'est donc pas toujours à même de rendre compte des faits religieux d'autres cultures.

Lorsque le concept de « religion » est utilisé pour nommer d'autres traditions religieuses, il faut prendre en compte sa subjectivité culturelle.



Lorsqu'on parle de l'hindouïsme, on utilise le mot religion pour traduire la notion de dharma, qui s'apparente plutôt à l'idée de loi cosmique. Dans le cadre du judaïsme, le mot hébreu *dat* (qui signifie jugement ou décret) correspond au mot français religion ; il recouvre cependant l'idée de loi et désigne les prescriptions données par Dieu.

Sacré et profane

- Le **sacré** désigne ce qui appartient à un domaine séparé, interdit et inviolable, et fait l'objet d'un sentiment de révérence* religieuse. Un objet n'est pas sacré en soi, mais il est défini comme tel par le système de croyances auquel il appartient. Sa valeur symbolique est donc relative : ainsi, dans l'hindouïsme, la vache est considérée comme sacrée, ce qui n'est pas le cas au sein d'autres cultures.

La manipulation des éléments sacrés doit obéir à certaines règles bien définies. Ne pas les respecter est considéré comme une violation, appelée sacrilège ou profanation. Les blasphèmes sont des paroles jugées sacrilèges.

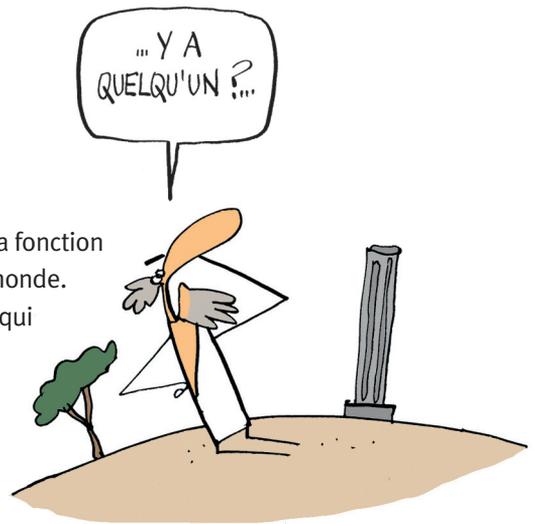
- Le **profane** se définit par opposition au sacré : est profane tout ce qui n'est pas sacré.

Mythes et rites

- Le **mythe** (du grec *mythos*, récit) est un récit dont la fonction est d'exprimer et de légitimer une conception du monde. Sa signification va au-delà des faits qu'il relate, ce qui lui confère une valeur qui est hors du temps.

Le mythe met en scène des êtres souvent surnaturels (héros, dieux, créatures imaginaires).

- Le **rite** a pour fonction principale de réactualiser des actions du récit mythique dans le temps présent : dans le christianisme, l'eucharistie (..... p. 42) a pour but de reproduire la cène*. Le rite n'a de sens qu'à l'intérieur du système de croyances auquel il appartient.



Transcendance

- Est **transcendant** ce qui est considéré comme étant « d'un tout autre ordre », et qui dépasse la dimension du perceptible. Dans le discours des religions, ce concept s'emploie particulièrement pour évoquer le domaine du divin.
- Les monothéismes (..... p. 10) considèrent le divin comme étant d'une nature radicalement autre et supérieure, raison pour laquelle on les appelle des religions de la transcendance. D'autres systèmes religieux ne se fondent pas sur l'idée d'un divin transcendant : certains polythéismes (..... p. 10), par exemple, considèrent que les divinités sont dans le monde.



Invokant la transcendance divine, de nombreux philosophes affirment que rien ne peut être dit ni pensé au sujet de Dieu. Pour Emmanuel Lévinas, philosophe juif du XX^e siècle, l'absolue transcendance de Dieu rend l'athéisme légitime : étant donné que nous sommes totalement séparés de lui et qu'il nous est complètement inaccessible, sa présence échappe à notre raison.

Textes sacrés et diaspora

Après la destruction du second Temple, la communauté juive vit en diaspora (« dispersion » en grec). La Torah devient alors le socle et le garant du judaïsme et permet aux juifs de maintenir leur tradition malgré l'exil.



Les torahs utilisées dans les synagogues sont des rouleaux de parchemins manuscrits en hébreu. Les règles très précises de fabrications d'une Torah soulignent le caractère sacré de ce texte. De ce fait, une Torah ne peut pas être détruite. Lorsqu'elle est devenue inutilisable, elle est déposée dans un cimetière.

La Torah

La tradition juive considère que la Torah, texte central du judaïsme, a été donnée par Dieu à Moïse sur le mont Sinaï. Elle se compose de cinq parties : Genèse, Exode, Lévitique, Nombres et Deutéronome. L'ensemble de ces textes, appelé également **Pentateuque**, relate l'histoire du monde depuis sa création et celle du peuple juif jusqu'à la mort de Moïse.

La Torah et les deux ensembles de textes nommés Prophètes et Ecrits forment le Tanakh, aussi appelé la Bible hébraïque.

La Mishna et le Talmud

- Après la destruction du Temple en 70, la loi issue des commentaires de la Torah, jusque-là transmise oralement, est mise par écrit, de peur qu'elle se perde dans l'exil. Ce travail, achevé au II^e siècle, forme la **Mishna**.

La tradition juive considère que la Mishna est la mise par écrit d'une loi orale que Dieu a donnée à Moïse sur le mont Sinaï, pour compléter la loi écrite.

- Les débats sur la compréhension et l'application de la loi sont consignés dans le **Talmud**, qui réunit la Mishna et ses commentaires appelés Guémara.

Le Talmud est l'ouvrage le plus important dans le judaïsme après le Tanakh.

La kabbale

- Le terme kabbale désigne communément des courants mystiques et ésotériques* du judaïsme. Ils visent à une compréhension du divin au-delà du raisonnement et cherchent à percer les mystères qui l'entourent.

Le Zohar, un recueil de commentaires de la Torah datant du XIII^e siècle, est considéré comme le livre le plus important de la kabbale.*

- Certains enseignements reposent sur une pratique visant à une union mystique avec le divin, d'autres sur une lecture symbolique des textes religieux.

La gematria est une technique de lecture où chaque lettre correspond à un nombre, qui est ensuite utilisé pour de nouvelles interprétations du texte.

Diaspora



Le statut des non-musulmans vivant en terre d'islam et qui se réclament d'une religion du livre (comme le judaïsme et le christianisme) est défini par le Coran. Les juifs jouissent ainsi du statut de dhimmi (protégés) : ils ne peuvent pas être convertis de force et peuvent vivre selon leurs propres lois et coutumes. En revanche, ils sont notamment astreints à payer un impôt, ils ne peuvent pas porter des armes, monter à cheval, bâtir des maisons plus hautes que celles des musulmans.

- Pour les prophètes, la perte de la Terre promise et du Temple est la conséquence du non-respect par le peuple juif des devoirs impliqués par l'Alliance. L'exil qui s'ensuit, désigné par la notion de **Galout**, ne prendra fin, selon la tradition, qu'avec la venue du Messie. Dieu seul peut permettre le retour à la Terre promise, et le peuple juif ne peut y œuvrer qu'en respectant la loi divine.

Une tradition dit qu'il suffirait que l'ensemble du peuple juif respecte les prescriptions d'un seul shabbat pour que l'ère messianique advienne et que le retour sur la Terre promise puisse s'accomplir.

- Exilés de la Judée, rebaptisée **Palestine** par l'empereur Hadrien, les juifs vivent comme minorité au sein d'autres populations. Ils connaissent des phases prospères, souvent suivies de périodes de persécutions, notamment lors des Croisades (XI^e siècle) et de l'Inquisition (XV^e siècle).

A partir du Moyen Age, les juifs subissent de nombreuses ségrégations : obligation de porter des vêtements ou des signes distinctifs, restriction dans le droit de résidence, interdiction de posséder des terres, expulsions. Ils sont accusés de pratiquer des meurtres rituels ou d'empoisonner les puits.

- Dès le Moyen Age, les relations avec le monde chrétien sont marquées par des enjeux religieux, les juifs étant accusés de **déicide** pour avoir tué Jésus. Pour les chrétiens d'alors, l'infériorité dans laquelle sont tenus les juifs témoigne de leur faute de ne pas avoir reconnu le Messie en la personne de Jésus.

L'antijudaïsme chrétien du Moyen Age ne vise pas à anéantir le peuple juif. Dans la théologie chrétienne, le judaïsme est l'ancienne religion : bien que remplacée par le christianisme, elle en constitue les racines et la mémoire.

- Au contact d'autres peuples, deux déclinaisons de la culture juive émergent :
 - les **ashkénazes** viennent d'Europe centrale et orientale et parlent le yiddish, une langue née du mélange de l'allemand et de l'hébreu ;
 - les **sépharades** viennent de la péninsule ibérique et parlent le ladino, un mélange d'hébreu et d'espagnol. Par la suite, ce terme est utilisé pour désigner les juifs des pays arabes.

Au VIII^e siècle, la péninsule ibérique est dominée par les Arabes. Lors de sa reconquête par les armées des rois chrétiens au XV^e siècle, les juifs et les musulmans doivent partir ou se convertir. Les juifs, accusés de maintenir secrètement leurs anciennes pratiques, sont nommés marranes (marrano signifie porc en castillan).



Le christianisme en Suisse

Près des trois quarts des habitants de Suisse se déclarent chrétiens. La grande majorité sont catholiques (environ 38%) et protestants (environ 28%). Les Eglises orthodoxes rassemblent environ 2% de la population nationale et constituent le plus grand groupe des autres chrétiens.



En 1531, lors de la Réforme, les autorités interdisent les injures entre catholiques et protestants afin d'éviter des conflits. Dans les régions confessionnellement mixtes, en l'absence de lieux de culte distincts, les bâtiments religieux sont utilisés par les deux confessions, selon une répartition paritaire (*simultaneum*).

Les catholiques romains

- Jusque dans les années 1970, les catholiques romains restent minoritaires en Suisse par rapport aux protestants. L'immigration de travailleurs italiens, portugais et espagnols inverse alors la situation, le catholicisme devenant majoritaire.
- La Suisse compte **six diocèses**, des circonscriptions placées sous la responsabilité d'un **évêque**: les diocèses de Bâle, de Saint-Gall, de Coire, de Lugano, de Sion et de Lausanne–Fribourg–Genève. Les paroisses, réunies dans un diocèse, sont confiées à des **prêtres** et à des **diacres***. Les évêques suisses sont directement subordonnés à l'évêque de Rome, le pape.

Les prêtres et les évêques doivent renoncer au mariage pour pouvoir remplir leur fonction, ce qui n'est pas le cas des diacres. Les femmes n'ont pas accès à ces trois fonctions. Elles peuvent cependant entrer dans un ordre religieux.

- La tradition catholique accorde une grande importance à la Vierge Marie. Cette dévotion* est à l'origine de plusieurs pratiques en Suisse. L'abbaye d'Einsiedeln (Schwytz) est un lieu de pèlerinage important, où l'on vient pour vénérer la Vierge noire, une sculpture datant du XV^e siècle.

Des hindouistes tamouls vivant en Suisse associent la Vierge noire d'Einsiedeln à une de leurs divinités et viennent également la vénérer.

- Le culte des saints, personnages reconnus comme des modèles pour les chrétiens et canonisés par le pape, se retrouve dans le paysage catholique suisse. De nombreux lieux leur sont consacrés.

A Fribourg, par exemple, la cathédrale est dédiée à saint Nicolas, qui fut évêque de Myre en Turquie vers le IV^e siècle. Des reliques attribuées à ce saint y sont conservées.



Les catholiques chrétiens

Lors du Concile Vatican I en 1870, l'infaillibilité et la primauté du pape sont proclamées, ce qui confère au souverain pontife une autorité sur l'ensemble de l'Eglise. Des catholiques libéraux refusent ces dogmes et sont excommuniés. Ils forment alors un nouveau courant, appelé Eglise catholique chrétienne en Suisse et anciens catholiques dans d'autres pays. Ils représentent environ 0,2% de la population suisse.

Les catholiques chrétiens acceptent le mariage des prêtres.

Les protestants

- Les protestants étaient majoritaires au moment de la création de la Suisse moderne (en 1848). Ils représentaient encore 56% de la population dans les années 1950, mais ils sont aujourd'hui minoritaires.

Dans le canton de Genève, qu'on appelle la Rome protestante, car c'est de là qu'est issu le calvinisme, les Eglises réformées ne rassemblent plus que 16% de la population.

- Il n'existe pas de hiérarchie ecclésiastique centralisée au sein de la communauté protestante. En Suisse, chaque Eglise cantonale est indépendante, mais toutes se regroupent au sein de la **Fédération des Eglises protestantes de Suisse (FEPS)**.
- Des **pasteurs** et des **diacres** s'occupent de la vie des paroisses et du culte. Pour les protestants, la lecture de la Bible et la prédication sont centrales.

Les fonctions de pasteur et de diacre peuvent être occupées par des femmes et ne requièrent pas le célibat.



Les orthodoxes

- Les chrétiens orthodoxes sont le quatrième groupe religieux de Suisse après les catholiques, les protestants et les musulmans.

La majorité des orthodoxes de Suisse sont originaires de Serbie, mais aussi de Roumanie, de Grèce et de Russie. Ils sont installés principalement dans les régions urbaines: arc lémanique, Zurich, Winterthour, Saint-Gall et Bâle.

- Un **archevêché** est créé à Chambésy (Genève) en 1982. Les paroisses du diocèse de Suisse sont placées sous son autorité. Cependant, beaucoup d'orthodoxes vivant en Suisse ont maintenu leur appartenance à leur diocèse d'origine et dépendent donc de l'autorité d'un évêque basé à l'étranger.

La gestion des paroisses est confiée à des prêtres et à des diacres. Les prêtres et les diacres orthodoxes peuvent se marier, alors que les évêques doivent être célibataires (ils peuvent être devenus veufs). Les femmes n'ont pas accès à ces différentes fonctions.

- Les orthodoxes célèbrent la **sainte liturgie** le dimanche. L'icônostase, paroi ornée d'icônes*, sépare l'autel – auquel seuls les **prêtres** et les diacres ont accès – de l'assemblée.
- En Suisse, des paroisses orthodoxes possèdent leur église, mais des bâtiments d'autres confessions chrétiennes peuvent être utilisés.

Un monastère orthodoxe existe à Dompierre (Vaud) depuis 1995.



L'église orthodoxe Sainte-Barbara de Vevey est construite en 1878 selon un style architectural traditionnel russe comprenant notamment un grand bulbe doré. Elle a été érigée grâce au comte russe Pierre Pavlovitch Schouvalov qui décida de dédier une église à sa fille, Barbara Orlov, morte en 1872. En 1950, les restes de la défunte ont été transférés dans le jardin de l'église.

Le bouddhisme en Suisse

Le bouddhisme suisse a deux visages: le bouddhisme d'immigration, introduit par les diverses communautés asiatiques établies en Suisse, et le bouddhisme que s'approprient de plus en plus d'occidentaux.



Les fresques traditionnelles de la pagode thaïlandaise de Gretzenbach intègrent des personnages en costumes folkloriques suisses. L'un d'eux joue du cor des Alpes à des enfants thaïlandais.

Bouddhismes d'immigration

- Dès le début des années 1960, des **réfugiés tibétains** fuyant la répression chinoise sont accueillis en Suisse et constituent la première communauté bouddhiste du pays. On compte aujourd'hui environ 3000 Tibétains en Suisse (c'est le pays d'Europe où ils sont le plus nombreux), la majorité étant établie dans le canton de Zurich.

Le 14^e dalai-lama, Tenzin Gyatso, a effectué de nombreuses visites en Suisse pour délivrer ses enseignements et dénoncer la situation actuelle du Tibet. Chacune de ses conférences est suivie par des milliers de personnes et connaît un fort impact médiatique.

- En 1968, l'**Institut tibétain de Rikon** (Zurich) est fondé, conformément au souhait du dalai-lama. Disposant de l'une des plus grandes bibliothèques tibétaines du monde, il constitue le centre de la vie religieuse des exilés tibétains en Suisse et contribue à préserver l'identité culturelle des générations qui y ont grandi.

Fondé en 1977 au Mont-Pèlerin (Vaud), le Rabten Chœling est à la fois un monastère bouddhiste et un centre d'études tibétaines.

- A côté du bouddhisme tibétain, d'autres communautés religieuses se sont progressivement implantées en Suisse à travers l'immigration. A la suite des conflits qui ont secoué leur région, de nombreux **Vietnamiens** arrivent en Suisse à la fin des années 1970. On estime leur nombre à 13 000, dont la moitié sont bouddhistes (du courant mahayana).

La présence de cette communauté est peu visible. Elle dispose à ce jour de trois lieux de culte, et seuls quelques moines et nonnes vietnamiens sont établis en Suisse.

- La majorité des bouddhistes de Suisse sont originaires de **Thaïlande** (ils sont environ 12 000 et appartiennent au courant theravada). Cette communauté dispose de davantage de moyens. Le Wat Srinagarindravararam, le plus grand temple thaïlandais d'Europe, est érigé à Gretzenbach (Soleure). De nombreuses fêtes y sont célébrées et plusieurs enseignements y sont proposés.

La construction du Wat Srinagarindravararam a été rendue possible grâce au soutien financier de Srinagarindra, la mère du roi de Thaïlande, c'est pourquoi il lui est dédié et porte son nom.

Bouddhisme d'Occident

- La Suisse compte plus de 25 000 bouddhistes (environ **0,3% de la population**), dont la majorité est de nationalité suisse.

Cette particularité s'explique par les nombreuses naturalisations, notamment au sein des communautés thaïlandaise et vietnamienne.

- Le nombre de Suisses d'origine (c'est-à-dire non naturalisés) pratiquant le bouddhisme est difficile à établir. Beaucoup d'entre eux sont des sympathisants non convertis. Le degré d'engagement religieux est variable : de la fréquentation occasionnelle d'un groupe de méditation à l'adhésion totale.

Selon Martin Baumann, spécialiste de la question du bouddhisme en Suisse, il y aurait entre 3000 et 7000 Suisses convertis à cette religion.

- En Suisse, comme partout en Occident, le bouddhisme connaît un processus d'**acculturation** : il s'adapte progressivement aux mœurs et aux modes de pensée des pays où il s'implante. Cette situation n'est pas inédite dans l'histoire du bouddhisme, dont l'expansion depuis les origines atteste de la capacité à intégrer d'autres influences sans altérer les fondements de la doctrine de base.

Par exemple, au contact du confucianisme et du taoïsme*, le bouddhisme introduit en Chine dès le 1^{er} siècle s'y est développé de manière très spécifique.*

- En Occident, la pratique du bouddhisme s'adapte à de nouvelles formes de comportement religieux, fondées sur la recherche d'une spiritualité peu contraignante, un certain rejet des institutions religieuses au profit d'une pratique individuelle ou un amalgame de diverses croyances. Le bouddhisme se développant hors d'Asie met l'accent sur la méditation et la spiritualité intérieure, délaissant le plus souvent les pratiques dévotionnelles traditionnelles.

En Occident, la perception du bouddhisme est parfois simpliste et partielle. Considéré comme une religion sans dogme ni discipline morale, axée sur le bien-être, il suscite une grande sympathie. Cette compréhension superficielle est souvent dénoncée, parce que trop éloignée du bouddhisme d'origine.



En 1910, l'Allemand Anton Walther Florus Gueth, ordonné moine en Birmanie sous le nom de Nyanatiloka, s'installe au Tessin, puis à Lausanne, où il anime avec deux disciples un centre d'études bouddhistes. En 1911, le peintre Bartel Bauer y est ordonné moine et prend le nom de Kondanno. C'est la première ordination bouddhiste sur le sol européen.

